

Aperçu du processus de sélection des athlètes

Ébauche préliminaire à l'intention des athlètes et des entraîneurs | Lima (Pérou) | 23 juillet au 8 août 2027

Le présent document est un résumé en langage clair seulement. La version intégrale des *Procédures de nomination internes* (PNI) de la FTC régira toutes les décisions qui se rattachent à la nomination.

1. Admissibilité

Pour être jugés admissibles, les athlètes doivent respecter toutes exigences liées à l'admissibilité énoncées dans les PNI, y compris :

- être citoyen canadien et être admissible à représenter le Canada en vertu des règles de l'ISSF et de l'Organisation sportive panaméricaine;
- être membre en règle du Programme de haute performance de la FTC et satisfaire aux exigences établies par la FTC;
- respecter les exigences applicables relatives au passeport, à l'entente de l'athlète, aux mesures antidopage et à l'intégrité du sport;
- soumettre la *Déclaration d'intérêt de l'athlète* pour les JPA27 d'ici le 30 avril 2027.

2. Places contingentées

Le Canada doit d'abord obtenir des places contingentées dans le cadre du processus de qualification interne. **Les places contingentées sont obtenues pour le compte du Canada; elles ne sont pas automatiquement attribuées aux athlètes qui les ont reçues.** La FTC déterminera quelles places contingentées disponibles seront utilisées avant de lancer le processus de nomination des athlètes.

3. Comment la sélection fonctionne-t-elle?

UNE place contingentée	La nomination est normalement établie en fonction du rang au classement des essais désignés de la FTC pour les Jeux panaméricains.
DEUX places contingentées	Une nomination est normalement établie en fonction des essais; la deuxième est établie au moyen de l'évaluation fondée sur le mérite décrite à section 6.3.
AUCUNE sélection fondée sur la compétition n'est requise	Si le nombre d'athlètes admissibles ne dépasse pas le nombre de places contingentées que la FTC prévoit utiliser, la FTC pourrait renoncer à tenir des essais.

Évaluation fondée sur le mérite : Le classement des athlètes de la FTC est le principal point de référence; il s'agit généralement du critère auquel on accorde le plus de poids. Le CHP tiendra également compte des performances réalisées lors des récentes compétitions, de l'état de préparation et de la trajectoire de performance de l'athlète de même que du potentiel de performance en vue des JPA27 et des Jeux de LA28. La nomination fondée sur le mérite ne repose pas sur un seul résultat pris isolément, y compris les résultats obtenus lors des essais.

4. Dates clés

30 avril 2027	Date limite pour la soumission de la <i>Déclaration d'intérêt de l'athlète</i> pour les JPA27
10 au 20 mai 2027	Période prévue pour les essais de la FTC pour les JPA27 dans les disciplines du fusil de chasse, de la carabine et du pistolet (certaines dates restent à confirmer)
2 juin 2027	Avis transmis aux athlètes concernant les décisions prises pour les nominations
17 juin 2027	Date limite pour la nomination de l'équipe de la FTC
23 juillet au 8 août 2027	Jeux panaméricains – Lima

Veuillez consulter la version préliminaire des PNI intégrales pour prendre connaissance de toutes les dispositions liées à l'admissibilité, aux places contingentées, à la sélection et aux appels.